

Les Maignart de Bernières, des robins vernonnais

Les vernonnais connaissent le cénotaphe de Marie Maignart dans la Collégiale (ci-contre). La qualité du monument, le marbre utilisé, la finesse de la sculpture ne laissent aucun doute quant à la richesse, le renom et la puissance de la défunte et de sa famille. D'ailleurs l'épithaphe gravée dans la pierre nous informe qu'elle était la fille d'un haut magistrat normand, « Messire Charles Maignart, Sieur de Bernières, Conseiller du Roy en ses Conseilz destat et privé et President en sa cour et Parlement de Normandie. » Elle avait épousé « Alphonse Jubert, Sieur Darquency aussi Conseiller du Roy et Président en sa Cour des Aydes. »



De génération en génération, la maison des Maignart de Bernières, qu'on connaît aussi parfois sous le nom de Maignart de la Gravelle - du lieu où se trouvait leur demeure dans Vernon¹ - progresse tant professionnellement que socialement : elle apparaît au XV^e siècle pourvue de petites charges de judicature. Puis elle grandit en richesse, acquiert deux ou trois petites seigneuries et une certaine notabilité locale qui débouche elle-même sur un anoblissement, les frontières entre la roture et le second ordre étant assez lâche à la suite des bouleversements sociaux entraînés par la guerre de Cent ans. Les Maignart s'élèvent alors à des postes importants puis de premier ordre dans le monde judiciaire et enfin quand la robe a cessé d'être considérée comme une rivale de l'épée, on débouche au milieu du XVII^e siècle sur une noblesse assurée et la famille parvient à transformer son modeste titre de seigneur de Bernières en celui de marquis de Bernières pendant qu'une branche collatérale reçoit le marquisat de la Vaupalière.

* * *

On manque de détails précis quant à la date exacte où la famille fut anoblie, ou quant à la façon précise dont cette distinction lui fut attribuée. Nul doute que, loin de la cour royale où la proximité avec le prince permettait parfois une rapide ascension sociale, les familles de petits officiers et ministériels de la petite robe ou de la marchandise devaient acquérir lentement des offices et des biens au fil des décennies et des générations - surtout des fiefs nobles, qui permettaient une façon de vivre noblement - prélude à l'anoblissement. La famille Maignart apparaît au XV^e siècle dans les emplois de judicature. On voit ses membres remplir à Vernon les offices de bailli, de prévôt, etc. Ils possèdent la sergenterie héréditaire de Baudemont et Guitri - que la famille conservera jusqu'en 1605. Des offices de peu d'importance, en fait, même si Richard Maignart est lieutenant-général du vicomte de Gisors dès 1454. On peut aussi remarquer que le rôle d'avocat auprès des différentes petites juridictions locales fut une étape vers l'arrivée aux honneurs, pour cette famille comme pour d'autres, comme les Jubert, dont on parlera plus loin.

Lorsque la seigneurie de Bernières fut élevée au marquisat en 1678, Étienne Maignard a désiré retrouver l'origine de la noblesse de la famille. Dans les archives familiales de la Rivière-Bourdet une lettre d'un certain Aubery, avocat au parlement, à Étienne Maignard de 1678 fait état de cette noblesse dès 1483. On peut lire : « Mais je me suis avisé de chercher dans un livre où sont écrits les noms de ceux qui ont été de la Confrérie de Notre-Dame dans l'église dudit Gisors, laquelle est très ancienne, et ce livre commence à 1496 et contient les personnes qui en ont été auparavant. Jay trouvé que en 1483 ces mots y sont écrits : « Noble homme Richart Maignart, escuyer, lieutenant-général de Monsieur le vicomte de Gisors, fust amorty le penultième jour d'aoust et donna cinquante deniers parisis. » En fait, la noblesse de la maison Maignart est probablement d'une dizaine d'années plus ancienne que 1483 et vient de l'édit des francs-fiefs accordé par Louis XI en 1470².

La guerre de Cent Ans et surtout la présence anglaise en Normandie dans la première moitié du XV^e siècle avait bouleversé l'ordre social et brouillé les limites entre roture et noblesse. Pour remettre de l'ordre, une charte, dite des francs-fiefs, donnée par Louis XI au Montil-lez-Tours le 5 Novembre 1470 prévoyait que

1 En 1632, Jean Maignart cède « à titre de fief d'héritage » un domaine situé dans « le lieu vulgairement appelé la Gravelle, sis sur la chaussée de Gamilli, proche le grand cimetière, clos de murs, consistant en une maison, étables, jardin et prairie, plus une maison avec étables, grange, cour et jardin, le tout [...] borné par la Seine, le chemin descendant de la croix vers la rivière et par le chemin de l'Abreuvoir. » Meyer, page 241.

2 Les francs-fiefs étaient des fiefs nobles dont les propriétaires étaient des non nobles - des roturiers. Ils étaient classés à part car ils payaient une taxe spécifique qui était censée compenser l'absence de services armés qu'aurait effectués un noble auprès de son suzerain.

pourraient être anoblis les roturiers normands ayant acquis des fiefs nobles qui remplissaient certaines conditions (par exemple vivre noblement sans déroger, ne pas pratiquer les « arts mécaniques ».) Ainsi fut créée une noblesse particulière en Normandie, celle des franc-fiefs. Le texte de la charte qui l'institue stipule que « pour les fiefs nobles acquis jusqu'alors par des roturiers en Normandie, & qu'ils tenoient à droits héréditaire, propriétaire & foncier, & qu'ils possédoient noblement à gage - plege, cour & usage; ils les pourroient tenir paisiblement [...] & qu'ils seroient tenus & réputés pour nobles; & dès - lors seroient annoblis, ensemble leur postérité née & à naître en loyal mariage, & que la volonté du roi étoit qu'ils jouissent du privilège de noblesse, comme les autres nobles du royaume, en vivant noblement, suivant les armes, & se gouvernant en tous actes, comme les autres nobles de la province, & ne faisant chose dérogeante à noblesse. »

Ci-contre les armoiries des Maignart : D'azur, à la bande d'argent chargée de 3 quintefeuilles de gueules.



Dans une autre pièce, un parchemin de 1477, le roi confirme la noblesse de « nostre bien aimé Richart Maignart, escuier, lieutenant-général de nostre aimé fourrier ordinaire Hugues de Bodil, nostre vicomte de Gisors : [...] que ja soyt ce que ledit suppliant soit homme noble vivant noblement [...] Pourquoi nous, ces choses considérées, nous mandons et mettons par ces présentes que, appelez ceux qui seront à appeler, s'il vous appert ledit suppliant estre noble vivant noblement comme les autres nobles officiers audit Vernon jouissant des privilèges de noblesse, quil nous ayt servy et fait servir au fait de nos guerres comme noble, toutes foiz que nostre arrière-ban a esté cryé et publié, sans avoir fait chose dérogeant au fait de noblesse. [...] Donné à Paris le vingt-etunième jour de

janvier l'an de grâce mil quatre cent soixante-dixsept et de nostre règne le dix-septième. »

Naturellement, les familles telles que les Maignart voyaient régulièrement leur noblesse toute fraîche contestée par les anciennes familles qui n'admettaient pas ces nouveaux-venus³. La noblesse des franc-fiefs passait mal aussi du côté des roturiers car, devenu noble, l'ancien roturier cessait de payer la taille. La charte royale citée plus haut précisait clairement cette exemption d'impôt. On y lisait : « Sans souffrir que par lesdits habitants de Vernon, ne autres, ou il fera demoure, il soyt aucunement assiz es dites tailles. » Or, la taille est un impôt de répartition - un certain groupe constitué, une paroisse, par exemple, est taxée d'une certaine somme fixée à l'avance. Si l'assiette est rétrécie (comme ici par l'anoblissement d'un de ses membres), la charge financière augmente pour chacun des autres contribuables. La communauté s'estime ainsi lésée et elle continue d'essayer d'asseoir le nouveau noble le plus longtemps possible au rôle des tailles. C'est ce qui s'est passé avec Richard Maignart qui a été obligé de rappeler sa propriété de fiefs nobles et l'édit des francs-fiefs « donné aux Montilz-les-Tours au mois de novembre lan de grâce mil quatre cens soixante et dix, » et d'argumenter que « pour ces causes il est et doyt estre tenu et repputé comme noble, en vertu de l'octroy fait par le roy nostre sire, » et rayé du rôle des tailles, ce qui fut enfin fait le 22 février 1479.

La nouvelle maison des Maignart, déjà connue à Vernon, est parvenue à s'intégrer dans « la bonne société » de la ville. Richard Maignart est conseiller du roi et aussi seigneur de la Reyne (ou bien la Raine),

³ Dans son *Discours de la noblesse [...]*, le normand Loys Ernaud remonte au règne de Louis XI pour raconter que « pour raison des longues guerres précédentes qui avoyent tout brouillé et confondu sans dessus dessous, ainsi qu'il advient souvent en tels tumultes belliques, et que la chambre des Comptes avoit esté pillée et gastée, plusieurs, en matière de Noblesse, furent receus à preuve par tesmoins, au moyen de laquelle (pour ce que la cause sembloit favorable et les impôts odieux) ils usurpèrent facilement ceste qualité (*Discours de la noblesse et des justes moyens d'y parvenir, par Loys Ernaud, seigneur de Chantores, Caen, 1584, in-8.*)

de Tourny et de la Heunière . Toutefois on voit bien qu'il ne s'agit encore là que de petite noblesse, car les alliances des enfants de Richard (et de son épouse, Isabeau Fourel) se font avec des familles nobles, certes, mais de noblesse récente, à peine sorties de la bourgeoisie marchande : un de leurs fils Guillaume épousera Marguerite Legras, un exemple de roturiers récemment anoblis. En 1524 Thomas Maignard a épousé Catherine Durand dont la famille venait d'être anoblie, elle aussi. (Voir plus loin les fiches généalogiques 2 et 3.)

Les Maignart sont d'origine vernonnaise et on trouve des membres de la famille à toutes les époques dans la ville. En voici quelques exemples : 1546, Jean est lieutenant général du vicomte des Gisors ; 1570, Nicolas, seigneur de la Heunière, Procureur du Roi aux Eaux et forêts, est propriétaire d'un moulin à blé dans la paroisse de Sainte-Geneviève ; 1585, Thomas est chanoine de Notre Dame ; 1593 Pierre, seigneur du Grévarin, est contrôleur des aides et tailles.

Parmi les Maignart résidant à Vernon, citons encore Philippe Maignart, chevalier, qui servit dans les gardes du corps. Il avait dû essayer de spéculer avec les billets de Law car on le voit exposer à l'intendant de Rouen, en 1745, qu'il avait perdu toute sa fortune, placée en billets de banque, et, en considération de ses services et des blessures qu'il avait reçues, il sollicitait une réduction d'impôt⁴.

La famille possédait plusieurs résidences en ville. On a évoqué au début de cet article le domaine de Jean Maignart, prêtre, conseiller aux Hauts jours de l'archevêché de Rouen, situé dans « le lieu vulgairement appelé la Gravelle, sis sur la chaussée de Gamilli, » domaine qu'il tenait de son père « noble homme Jean Maignart, seigneur de la Gravelle, son père.»

Bien plus tard, Antoine Maignart, écuyer, était le propriétaire en 1705 des bâtiments aujourd'hui connus comme l'ancien manoir du Grévarin, « une grande maison dite le Grévarin, bornée par le sieur Fremont et par les rues allant au Moussel et au Pot d'étain, consistait en plusieurs estages et chambres avec les estables, vollières, grange et pressoir, cour et jardin et demi-arpent de vignes.» (Meyer, page 231.)

On sait que la famille Maignart était engagée dans sa presque totalité dans le monde de la judicature et il est évident que les emplois et les charges qu'offraient de petites juridictions comme celle de Gisors (et encore plus celle de Vernon) étaient limités et n'ouvraient guère de possibilités de promotion sociale ou financière. C'est pourquoi, très tôt, on voit les Maignart se tourner vers Rouen, là où existent de nombreuses et importantes charges judiciaires. Rapidement plusieurs membres de la famille s'y installent, y vivent et y font des investissements. Par exemple Richard Maignart - qui réside toujours à Vernon puisqu'il y est lieutenant général du vicomte de Gisors - a acheté une maison de rapport à Rouen en 1476, « sise en la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, devant le cimetière de l'abbaye, joignant d'un côté l'hôpital Saint-Ouen et sa maison, contenant de ce côté 19 pieds 8 pouces de long (12 pouces au pied), auquel côté il y a deux vues en l'hôtel dudit hôpital, l'une en haut, l'autre en bas...⁵»

* * *

Il est possible de retracer la généalogie de la famille, tant dans sa lignée principale, les Maignart de Bernières que dans deux branches collatérales, les Maignart de la Gravelle et de la Heunière et la branche de la Vaupalière.

Maignart de Bernières, n°1 - Lignée principale

Richard Maignard, qui vivait dans la seconde moitié du XV^e siècle, est le premier de la famille qui nous a laissé une trace certaine.

Il fut anobli dans les années qui suivirent 1470 pour devenir seigneur de la Reyne (ou bien la Raine) de Tourny et de la Heunière. Avant cette date il était lieutenant-général du vicomte de Gisors dès 1454, et c'est lui qui fit rentrer la ville de Vernon au pouvoir du roi Charles VII en 1449⁶. Une pièce conservée dans les archives de la famille, datant du 4 juin 1469 le montre dans l'exercice de ses fonctions judiciaires : « Tesmoings passez, jurez, ouys et examinez par nous, Richart Maignart, lieutenant de honneste homme et saige Hugues de Bodil, escuier, vicomte de Gisors, le quatriesme jour de juin mil quatre cens soixante-neuf, sur les faitz d'une preuve naguère plaidée en la vicomté de Lyons entre Pierre Le Halleur, demandeur d'une part, et Laurent de Martinboz, d'autre part, devant nous, Richart Maignart, le lundy traiziesme jour de mars mil quatre cens soixante huit. »

Richard Maignard mourut en 1483 (ou 1493 selon d'autres sources). Il avait épousé Isabeau Fourel (qui mourut le 30 août 1497) De ce mariage il eut 12 enfants qui sont à l'origine de plusieurs branches de la

4 Philippe mourut le 29 mars 1747 et son frère, Louis-François, renonça à sa succession. Meyer, page 232.

5 P. LE CACHEUX, *Archives ecclésiastiques de la Seine inférieure*. – Série H, tome IV (Abbaye Saint-Ouen de Rouen), Rouen, 1938.

6 C'est du moins ce que disait l'épitaphe de son épouse dans la chapelle du château de la Rivière-Bourdet. Voir Meyer tome2, page 333.

famille. dont Guillaume (l'aîné), Charles, seigneur de la Heunière et Jean, seigneur de Houville, avocat au parlement de Normandie, mort en 1515.

Maignart de Bernières, n°2 - Lignée principale

Guillaume, fils aîné et héritier principal à ce titre, seigneur de Bernières, fut conseiller à l'Échiquier de Rouen. Certains en parlent alors comme un magistrat tatillon et borné. Il a épousé Jeanne Sureau avec qui il a eu un fils, Thomas, et au moins deux filles⁷, dont une nommée Jeanne ; puis en secondes noces Marguerite Le Gras. Guillaume est mort le 3 mars 1524, ainsi qu'il ressort d'un acte où Marguerite Le Gras est qualifiée sa veuve.

Maignart de Bernières, n°2 BIS - Branche collatérale

Parmi les enfants puînés de Richard Maignart, on note :

* Jean, seigneur de la Reyne et de Houville (mort en 1524), ; qui a lui même une fils, Jean, (1514-1540). Ce dernier est avocat au parlement de Rouen ; marié à Catherine Gombault, il ne laisse qu'une fille, Catherine. Jean est le propriétaire d'un des moulins installés sur le pont de Vernon..

* Charles, seigneur de la Heunière, époux de Marguerite de Bordeaux, qui a quatre enfants : Guillaume, curé de Sainte Geneviève à Vernon ; Nicolas ; Charles, seigneur de la Heunière ; Jean, lieutenant-général du vicomte de Gisors, seigneur de la Gravelle. Ce dernier épousa Marie Loubert et est à l'origine de la branche des Maignart de la Gravelle⁸.

Maignart de Bernières, n°3 - Lignée principale

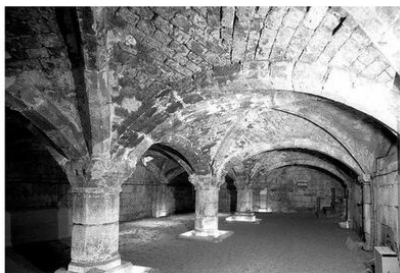
Thomas Maignart, seigneur de Bernières⁹, (1502 - 1559), conseiller du roi en la cour des aides de Normandie par lettres du 12 avril 1527. Par contrat passé devant les tabellions de Rouen, le 4 février 1524, il avait épousé damoiselle Catherine Durand (décédée en septembre 1557) « fille légitime de noble homme Jehan Durand, seigneur de Raffetot, » la Rivière-Bourdet, Calletot et Thibouville. Thomas a eu un fils, Jean, son héritier dans la lignée principale.

La belle-famille Jean Maignart : le beau-père (Jean Durand, mort en 1530, et sa femme Marie de Civille) ainsi qu' Alonce, le père de ce dernier faisaient le trafic du sel à Rouen. Ce trafic enrichit Jean Durand qui acheta le fief de Rivière-Bourdet en 1521, puis Raffetot en 1524, puis Tibouville et Calletot vers la même époque¹⁰.

Thomas se démit de son office, le 21 novembre 1556, en faveur de Jean Maignart, son fils.

Maignart de Bernières, n°4 - Lignée principale

Jehan Maignart, Seigneur de Bernières, 1535 1582, Conseiller du roi, Conseiller en la Cour des aides de Rouen 1556 puis 2ème président de la Cour des Aides en 1574. Il épouse Marie de Croismare, dont le père, Jean de Croismare, né en 1570, est seigneur de Saint-Just. Un membre de la maison de Croismare est connu dès le XI^e siècle avec la qualification de *miles* (chevalier) et un certain Guillaume est seigneur de Croismare, Saint-Jean du Cardonnay, Limésy, Pelletot, Les Alleurs, Saint-Just en 1363.)



Salle souterraine médiévale, seul reste de l'hôtel de Croismare à Vernon. Celui-ci se situait sur les terrains actuellement occupés par l'hôpital.

Avec Jean, on voit la famille Maignart en pleine ascension sociale : Il devient 2ème président de la Cour des Aides, un poste d'importance, et il trouve femme dans une famille d'ancienne noblesse alors qu'aux générations précédentes les alliances se

faisaient avec des familles de récente noblesse, à peine sortie d'activités commerciales encore bien proches de la roture.

7 On connaît en particulier un « traicté de mariage entre noble homme Guillaume Allorge [...] et damoyselle Jeanne Maignart, fille *aisnée* de maistre Guillaume Maignart, escuier, conseiller du roy en sa court de l'eschiquier de Normandy, et de damoyselle Jehanne Seurreau » passé par-devant les tabellions de Rouen, le 17 novembre 1512.

8 Prière de se reporter à la fiche généalogique 7 TER.

9 Il est nommé « noble homme messire Thomas Maignart, escuier, sieur de Bernières, » dans une quittance en date du 22 mars 1531, signée de Jean Manaut, prêtre, receveur de l'abbaye de Fontaine-Guérard.

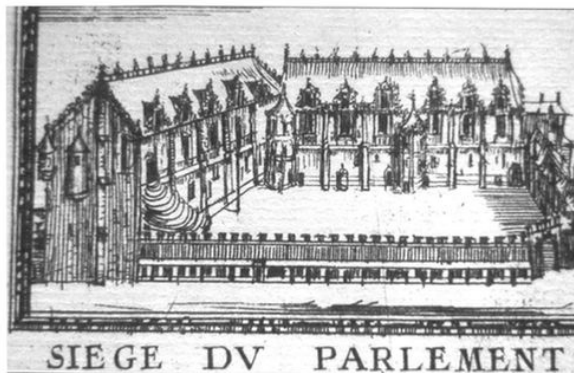
10 Les Durand sont qualifiés de « noble hommes, » dans actes de 1442, 1443, 1567, 1569) et en même temps continuent à vendre du sel M.L. SANDRET, *Revue nobiliaire*, tome 4, Paris 1868 –p. 208 - 233 Disponible sur internet <http://www.corpusetampois.com/che-19-revuenobiliaire06-b04-1868.pdf>

Jean Maignart hérite en 1570 par l'intermédiaire de sa femme d'une moitié du château de la Rivière-Bourdet qui appartenait aux Durand¹¹, comme « héritier aîné pour une moitié de feu noble homme Guillaume Durand, en son vivant seigneur de la Rivière-Bourdet. » L'autre moitié revient à François de Pardieu, un autre héritier des Durand¹². Le château, plus un grand manoir rural qu'un véritable château, est mis à sac et très endommagé en 1572, le lendemain de la Saint Barthélémy, car François de Pardieu, l'autre copropriétaire était un protestant actif et déterminé¹³. On trouve dans les archives de la famille des lettres patentes de Charles IX autorisant Jean Maignart et François de Pardieu à prendre dans la forêt de Roumare tout le bois nécessaire pour réparer leur manoir de la Rivière-Bourdet. Jean laisse un fils, Charles.

Maignart de Bernières, n°5 - Lignée principale

Charles Maignart (désigné ici comme Charles Ier) seigneur de Bernières (1562 – 20 juillet 1621) a épousé Madeleine Voisin (1569 – 1596); ils ont quatre enfants, dont Charles (le futur Charles II) et Marie. Il épouse en secondes noces Catherine Gouel, Dame de Posville et de Villiers, (avec qui il aura une fille, Catherine, née en 1600, mariée à Philippe de Fouilleuse, lui-même d'une vieille famille du Beauvaisis, connue depuis 1191).

Il devint président de la cour des Aides. Mais bientôt cette juridiction de finances ne suffit plus aux ambitions de la famille. Charles Ier passa au Parlement de Normandie dont il devint conseiller au Grand Conseil, maître des requêtes, puis président à mortier en 1601¹⁴, ce qui faisait de lui un des personnages les plus importants et des plus puissants du système judiciaire de Normandie, et établissait la famille parmi les plus grandes familles de la noblesse de robe.



Il rachète à la famille Pardieu sa moitié des droits de propriété de la seigneurie et du Château de la Rivière-Bourdet en 1601 pour devenir ainsi le seul seigneur de la Rivière-Bourdet.

A sa mort est publié un compte rendu de ses obsèques officielles « Epistre consolatoire les droits de propriété en 1621 à Madame la présidente, veuve de feu monsieur de Bernière, avec l'ordre tenu et observé aux funérailles de feu messire Charles Maignard, conseiller du roy en ses conseils d'Etat et privé, et président en sa Court de parlement de Normandie, et seigneur de Bernière, la Rivière-Bourdet, Caletot et Tibouville, etc. A Rouen, chez Abraham Velquin, imprimeur, rue du Gredil, devant le novicial des jésuites (1621). » Un tel hommage donne une idée de la réputation du personnage, de son influence et de son rôle dans sa vie publique.

Maignart de Bernières, n°6 - Lignée principale

Charles [II] (1585-1632)

Durant sept générations les Maignart de Bernières seront propriétaires du château de la Rivière-Bourdet. L'édifice actuel a été reconstruit entre 1621 et 1668¹⁵ à l'initiative de Charles II, héritier de la Rivière Bourdet en 1621. Grisel, un poète que Charles protégea, nous a donné l'image du châtelain, celle d'un homme de goût, généreux et lettré : les vers¹⁶ dédiés à Charles II en 1635, évoquent le château, l'avenue qui y mène dans laquelle « quatre carrosses pourraient marcher de front ». À l'intérieur « on y voit maints

11 Le château trouve à Quevillon, dans l'actuel parc naturel régional des Boucles de la Seine, près de Boscherville.

12 La maison de Pardieu, alliée à Jean Maignard, fut une des plus illustres de la Normandie. Elle était représentée à la troisième croisade, en 1199, par Eustache de Pardieu, chevalier, et en 1260, Henri de Pardieu, chevalier, fonda le couvent des Cordeliers d'Évreux.

13 Il avait donné asile au ministre René Loiseau, en fuite avec sa femme et ses enfants. Pourchassé par des ligueurs commandés par un certain Le Vasseur, Loiseau parvint à s'échapper mais, par vengeance les hommes de Le Vasseur pillèrent et endommagèrent le manoir.

14 Le président à mortier est un des plus hauts magistrats du Parlement, lui-même la plus haute institution de justice de la région. Le parlement est organisé en plusieurs chambres, chacune avec un président dit à mortier. Le nom 'à mortier' fait référence au bonnet, en forme de mortier inversé, qu'il porte. Les présidents à mortier occupaient les places les plus honorifiques, les « Hauts bancs, les Hauts sièges de la Grand'Chambre », placés au fond de la salle.

15 En 1633 Charles fait « construire et bastir en sa terre de la Rivière Bourdet, une chapelle ou oratoire, et doter d'un revenu honneste pour l'entretienement d'un prestre et chapelain.

16 Hercule Grisel, *Les fastes de Rouen*, 1636.

portraits, des paysages forestiers, des jeux, des scènes de beuverie. Là, en compagnie de Bacchus, descend du ciel le rire éclatant. J'avance encore: [...] Tout y est charmant. Cette maison fut pour le père un lieu de délices; elle l'est encore aujourd'hui pour un fils digne de lui. »

Le château de la Rivière-Bourdet à Quévillon, près de Barentin (Seine maritime)



Le même poète a aussi longuement décrit en vers latins, le cortège funéraire qui accompagna la dépouille du Président au couvent des Capucins de Rouen où il avait demandé à être inhumé. À sa mort (en 1632, âgé de seulement trente huit ans), son épouse fit poursuivre les travaux du château. Elle s'était mariée à 15 ans, et elle donna onze enfants à Charles. Parmi ceux-ci, nous nous intéresserons à Charles [III], héritier principal, et à Philippe premier d'une branche collatérale, dite de la Vaupalière (fiche généalogique n°7)¹⁷

Maignart de Bernières, n°6 BIS - Branche collatérale

Marie Maignart (12 mai 1588 – 10 octobre 1610) est la fille aînée de Charles [I] Maignart, et de Madeleine Voisin (1569 – 1596).

Cette jeune femme est la figure bien connue des vernonnais pour son monument dans la collégiale. Ajoutons aussi qu'elle est la donatrice de l'orgue, c'est pourquoi on a donné au visage de Sainte Cécile, patronne des musiciens, qui est sculptée dans les boiseries, les traits de Marie Maignart. (Ci-contre)



Par contrat du 8 août 1602 devant Jean Lambert et Abraham Théroulde, tabellions à Rouen. elle avait épousé Alphonse Jubert, seigneur d'Harquency (1578-1640), d'une famille de parlementaires normands originaire de Vernon.

(Plus tard, celui-ci s'allia en secondes noces, le 27 janvier 1614, avec Françoise de Civille, une cousine, qui lui donna sept enfants.) Il fut premièrement conseiller au parlement de Normandie, suivant les lettres à lui accordées par le roi Henri IV du 11 octobre 1601 puis président de la cour des Aides à Rouen et le roi Louis XIII le fit conseiller en ses Conseils d'état et privé en 1618.

La famille Jubert est originaire de Vernon et de villages limitrophes Bizy ou Blaru.

Le premier que l'on connaît est Philippe, sommelier de la chambre du roi Charles V, anobli en 1369. A la même époque, la famille Jubert est propriétaire des terres à Bizy comme l'atteste le contrat passé le 10 janvier 1418 entre Guillaume Jubert et Ida de Beusart, dame de Blaru. Au tournant du XVII^e siècle, Henri II Jubert († 1614), seigneur de Brécourt. fait construire le château de Brécourt après être devenu gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III en 1577. Son fils, Jean, seigneur de Brécourt (à quelques kilomètres

¹⁷ Le nombre d'enfants du couple permet d'établir une petite statistique (même si elle est grossière). Notons d'abord l'absence d'informations sur les enfants morts-nés ou les ondoyés-décédés ou morts en bas-âge, ce qui était certainement assez courant même si nous avons affaire ici à une famille d'un haut niveau social et donc particulièrement protégée. Notons aussi une fécondité qui, sans être exceptionnelle, est néanmoins élevée avec des intervalles de naissance courts (18-20 mois) qui nous place dans ce que Pierre Chaunu appelait une « démographie de dominants » (Pierre Chaunu, *La civilisation de l'Europe classique*, 1966, p. 189-196) que nombre d'auteurs disent être une des caractéristiques des grandes familles parlementaires. Trois enfants (François, Jacques et Madeleine) meurent entre 18 et 22 ans, un au combat et Madeleine en couches. Trois autres disparaissent vers les 35-40 ans – dont un au combat. Deux des filles, devenues religieuses, meurent donc sans postérité, la troisième, quoique décédée âgée, est aussi sans postérité. Il reste deux hommes (Charles et Philippe) qui atteignent et dépassent un peu la cinquantaine – les deux seuls à avoir une postérité.

de Vernon en direction de Pacy-sur-Eure), fonde le couvent des Capucins à Vernon en 1613. Quant à Alphonse Jubert, il fonda le couvent des frères pénitents du tiers-ordre de Saint-François en la ville de Vernon en 1614. (En fait dans la paroisse voisine de Vernonnet.) -

Maignart de Bernières, n°7 - Lignée principale

Charles [III] Maignart, seigneur de Bernières (1616 - 1662)

Dans un acte de juillet 1641, on parlait de lui comme « haut et puissant seigneur messire Charles Maignart, escuyer, conseiller du roi en sa court de parlement de Paris, fils aîné de défunt messire Charles Maignart, vivant chevalier, conseiller du roy en ses conseils et président en sa court de parlement de Rouen, seigneur de Bernières, la Rivière-Bourdet, et autres lieux. »

Il épousa Anne Amelot qui lui donna quatre enfants, Jacques, Etienne, héritier du nom, Charles-Louis et Charlotte.

Charles [III] Maignart de Bernières (ci-contre), né à Rouen en 1616, ville dans laquelle il se maria, conseiller au parlement de Rouen puis Maître des requêtes, contribua à la construction de ce qui deviendra plus tard l'Hospice Général de Rouen, puis l'actuelle préfecture). Il se distingua par sa générosité qui l'avait fait surnommer le Procureur des pauvres. Ami de Pascal, se démit de sa charge de Maître des requêtes en 1649 pour se consacrer aux pauvres aux cotés des jansénistes. Il finit sa vie le 31 juillet 1662, alors qu'une lettre de cachet l'avait exilé à Issoudun, probablement à cause d'un jansénisme trop militant. Il fut inhumé dans l'église des Capucins de Rouen près de son fil Jacques mort à 16 ans en 1656.



Charles est le personnage phare de la famille Maignart. En plus d'avoir été un haut magistrat, il eut d'autres fonctions et occupations qui font de lui un personnage à part qui a laissé une trace dans l'histoire. Les deux textes qui suivent, l'épithaphe gravée sur sa tombe et l'extrait du Nécrologe de Port-Royal tracent de lui un portrait différent de celui qu'on attend d'un haut magistrat appartenant à la meilleure noblesse de robe de Normandie.

Épithaphe de Charles III et Anne Amelot : « Cy gît Messire Charles Maignart de Bernieres, Conseiller du Roi en ses Conseils, Seigneur de Bernieres, la Riviere-Bourdet, Bostieres, Berquetot, etc. lequel après avoir mené une vie pleine d'intégrité dans les charges, de charité envers les pauvres & de toutes les bonnes œuvres d'un véritable juste, & d'un parfait Chrétien, mourut à Issoudun dans le Berry le 31 juillet 1662, âgé de 45 ans. Cy gît aussi Dame Anne Amelot son épouse, issue de l'illustre Maison des Amelots de Paris. Sa vie fut exemplaire, & elle seconda avec des dispositions admirables la piété & la charité de son mari ; elle mourut à Paris le 12 juillet 1653, âgée de 33 ans, laissant plusieurs enfants de leur mariage. »

Le *Nécrologe de Port-Royal* (pages 186 et 187), faisant l'éloge de M. de Bernières, écrit : «Le trente & unième jour 1662, mourut à Issoudun en Berri, Messire Charles Maignart [...] dont nous devons conserver une mémoire éternelle [...] En toute occasion il nous a donné des marques de la bonté qu'il avait pour nous, & il n'est rien qu'il n'eut fait volontiers pour nous témoigner sa charité. [...] On ne peut lui refuser le titre de père des pauvres pour la charité et la tendresse qu'il avoit à les secourir. Il en a laissé un monument perpétuel en faisant bâtir à Rouen un hôpital, tant de son propre bien que des aumônes qu'il a eu soin de procurer pour ce sujet. Il a fait aussi élargir le lieu où l'on retiroit les malades de la contagion qui a été d'un grand soulagement pour ces pauvres affligez.[...] Une action si généreuse et si chrétienne lui attira l'exil qu'il accepta avec une confiance héroïque. [...] Son corps fut porté à Rouen sa patrie, & enterré au grand Couvent des Capucins de la même ville.»

(Nécrologe de l'abbaye de Nôtre Dame de Port-Roial des Champs, Amsterdam, 1713, 509 pages.)

Un exemple de l'action charitable de Charles Maignart

Au début d'octobre 1648, Maignart, qui est Maître des requêtes entreprend à titre bénévole la visite des prisons du Vexin et cette visite aboutit à la promulgation en 1648 de trois arrêts du Conseil d'État relatifs aux prisons. Il se rend en particulier à Vernon : « Dans le chasteau et place forte qui est au bout du pont », où sont alors cinquante-trois prisonniers de guerre - ils étaient primitivement quatre-vingt-quatre, mais les autres se sont évadés quelques jours auparavant – il s'enquiert de savoir si les prisonniers peuvent assister à la messe, la réponse étant que «lesdits prisonniers n'entendoient le divin service que fort rarement», Maignart parcourt le château, choisit «un lieu convenable pour l'establissement d'une chapelle», convie les religieux Pénitens à y assurer le service divin et enjoint aux échevins de «faire travailler en diligence pour estre la Ste Messe célébrée audit château dès le dimanche ensuivant. »

Son zèle d'ailleurs ne se borne pas au spirituel ; il fait rendre au Conseil du roi trois arrêts relatifs à l'état des prisons, aux extrêmes nécessités des prisonniers auxquels manquaient et le pain et la paille, et aux

avances faites par les bourgeois pour la subsistance des prisonniers de guerre.

Un autre arrêt est encore rendu, touchant la réparation du pont de Vernon que, lors de son passage en cette ville, Maignart avait trouvé «en grande détresse» et plusieurs arches menaçant ruine. (La minute de cette tournée d'information est conservée aux Archives de Seine maritime, fonds Félix.)

Maignart de la Vaupalière, n°7 BIS - Branche collatérale

Parmi les frères et sœurs de Charles III, on retiendra Philippe (1625-1681), seigneur de la Vaupalière, (à l'origine de la branche des Maignart de la Vaupalière) sixième enfant de Charles II et Françoise Puchot. Marié à Marie Coquerel, il a

* un fils, Charles-Étienne (marié à Geneviève Paulmier de la Buaille en 1730) ;

* puis un petit-fils, Charles-Etienne-Pierre, titré marquis de la Vaupalière, qui fut Lieutenant Général des armées du roi, et Gouverneur des provinces. Il épousa en 1766 Diane de Clermont d'Amboise (décédée en 1804.) L'hôtel de la Vaupalière (ci-contre), sis avenue Matignon à Paris, construit en 1768 était – et est toujours



– une des plus somptueuses demeures de Paris, où le marquis recevait les princes de Condé ou de Soubise ou le duc de Chartres, alors que son épouse, Diane, préférerait la compagnie de Voltaire ou de Beaumarchais. (Par exemple, *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais fut lu dans son salon en 1783.)

* La fille de ces derniers, Alberine (décédée en 1800), épousa en 1784 Aimé Philippe, marquis de Balleroy.

Maignart de la Gravelle, n°7 TER - Branche collatérale

Au tournant des XV^e et XVI^e siècles, Charles Maignart, seigneur de la Heunière (un des fils de Richard Maignart, le premier anobli) fut le premier d'un rameau d'une branche collatérale, les Maignart de la Gravelle.

Repartons de Charles : on sait (fiche généalogique n°2 BIS) qu'il a eu quatre fils, dont Jean Maignart de la Gravelle, lieutenant-général du vicomte de Gisors.

Ce dernier, qui avait épousé Marie Loubert, a laissé plusieurs filles et un fils, Jean né en 1543, conseiller aux Hauts jours de l'archevêché au début du XVII^e siècle¹⁸.

Celui-ci, à son tour, eut plusieurs enfants, en particulier Jean Maignart (encore un Jean !), avocat, mort en 1633. L'avocat, qui avait repris la charge de son père de conseiller aux Hauts jours de l'archevêché, eut au moins quatre fils, dont deux qui ont joué un rôle dans la diffusion du jansénisme en Normandie :

* Jean (on n'a décidément pas beaucoup d'imagination pour les prénoms!) qui épouse Anne Hallé, une janséniste convaincue. (Voir ci-dessous.)

* Nicolas, prieur-curé de Bézule-Long ;

* Jacques, religieux à l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy ;

* Charles, oratorien, curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen à Rouen, une des figures marquantes du jansénisme, dont on parlera plus loin.

Toutefois, Oscar de Poli, l'historien de la famille Maignart (dans la *Revue Nobiliaire*, page 221) écrit que Jean, le père des quatre personnes ci-dessus est le petit-fils de Charles Maignart, seigneur de la Heunière, en omettant Jean né en 1543, et faisant alors le lieutenant-général du vicomte de Gisors le père de l'avocat mort en 1633.

S'il en était ainsi Jean, le soit-disant fils serait né environ dix ans après la mort de son « père » ! L'avocat ne peut pas être le petit-fils du lieutenant général, mais il en est l'arrière petit-fils !

D'autre part, les Maignart de la Gravelle, (dont on parle ici) ont été rapprochés à tort de Charles Ier de Bernières. Oscar de Poli (*Revue Nobiliaire*, page 225) écrit : « Catherine Gruel dame de Villers¹⁹ [eut] un fils et une fille, Charles, prêtre, qualifié chanoine régulier de l'abbaye du Parc, dans un acte du 27 mars 1617, et prêtre de l'Oratoire dans l'acte de son décès, qui advint, le 9 janvier 1650, à l'abbaye de Port-Royal-des-Champs » On reconnaît là le Père Charles Maignart, l'oratorien, curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen à Rouen que notre auteur dit être un des fils de Charles Ier de Bernières, alors qu'il vient d'une branche collatérale, les Maignart de la Gravelle comme on vient de le voir. D'ailleurs en parlant de ce Père Maignart, Charles III mentionne que c'est un cousin – et, à la façon dont il en parle, un cousin assez lointain²⁰.

18 La juridiction dite des Hauts-jours est celle « par laquelle nous jugeons, quant au civil, nos propres vassaux sur l'appel des sentences rendues par les baillis de nos hautes-justices » précise un arrêt de la cour du Parlement (2 juillet 1515)

19 Rappelons que cette personne fut la seconde épouse de Charles Ier.

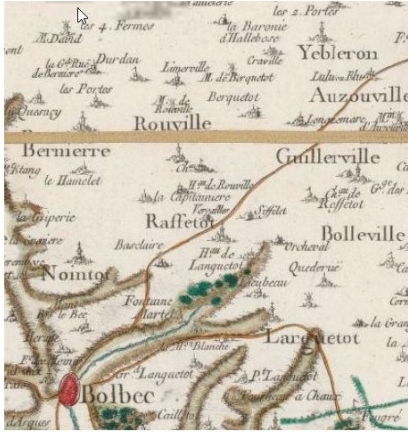
20 En 1656, Charles III doit s'expliquer devant le lieutenant civil venu le questionner sur ses relations avec les religieux de Port Royal ; il dit les connaître depuis 24 ans « grâce à une ancienne religieuse appelée Anne de la Nativité, qui avait épousé un avocat nommé Maignart, mon cousin. » Vu dans CLER, Jean-

Maignart de Bernières, n°8 - Lignée principale

A la mort à l'âge de 16 ans du fils aîné, Jacques (1667-1717), Étienne est devenu le chef de famille. Son frère cadet est Charles-Louis, chevalier, seigneur de Bautot. Il acheta en 1702 la terre, seigneurie et châtellenie de Valdreuil et Léry, près le Pont-de-l'Arche et Louviers. Comme le reste de la famille il tenait un office important dans le monde judiciaire : conseiller du roi et son Procureur-général au parlement de Normandie.

Leur sœur harlotte Maignart de Bernières épouse de Charles Gaston de Faulcon – Elle est veuve en 1691 et laisse un fils, chevalier de Malte en 1694, puis capitaine des gardes françaises.

Étienne Maignard (1667-1717) : il est « haut et puissant seigneur, messire Étienne Maignard, chevalier, seigneur de Bernières, la Rivière- Bourdet et autres lieux.» Il est conseiller du roi et intendant de Flandres, (intendant de Hainaut en 1698, appelé à l'intendance de Flandre maritime (1705-1708) puis intendant à Lille).



C'est lui qui va abandonner la région d'origine de la famille – à savoir Vernon – pour s'ancrer dans un territoire entre Rouen et le Havre, où se situent maintenant ses seigneuries et autres intérêts économiques : Etienne est autorisé à aliéner sa seigneurie de Bernières²¹ mais a la permission d'en conserver le nom qui est alors transféré sur la paroisse de Beuzemouchel (près du Havre) qui prend le nom de Bernières en 1678, nom que le village a conservé depuis. En 1678, le plein-fief de haubert, dit le fief du roi de Beuzemouchel et les fiefs de Rouville, Yébleron, etc... sont unis ensemble (par lettres-patentes données à Saint-Germain-en-Laye au mois d'août 1678), pour ne plus faire qu'une seule terre, sous le nom de marquisat de Bernières, en faveur de haut et puissant seigneur Etienne Maignard²².

Carte de Cassini, feuille n°60 avec les indications de Bernière, Rouville et Yébleron.

Noblesse et grandeur... mais l'épouse d'Etienne, Madeleine de Faucon de Ris, avait une autre réputation, hélas pour elle. Une chanson de 1666 « sur différentes personnes de la cour, et de la ville, de l'un et de l'autre Sexe » fait chanter sur l'air du *Duc de Beaufort* :

« L'on dit fort plaisamment
De madame Bernières
Quelle avoit le c.... si grand
Qu'on lui f...oit par devant
Derrière etc... »

Le couple laisse quatre enfants, Charles-Etienne (héritier principal), Nicolas (chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, capitaine de cavalerie au régiment royal, mort à Obernehem, au mois d'avril 1698), Charlotte (abbesse de Saint-Jean du Neubourg), Jean-Louis Alexandre.



Maignart de Bernières, n°9 - Lignée principale

Charles-Étienne Maignard, (ci-contre) chevalier, seigneur et marquis de Bernières, la Rivière-Bourdet et autres lieux, qualifié de haut et puissant seigneur dans plusieurs actes, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, intendant aux armées de Flandres et d'Allemagne, intendant de Sa Majesté dans la paroisse de Flandre, mourut à Lille, en 1717, ne laissant pas d'enfants de son mariage avec Catherine-Esther Pilastre de la Motte qui lui avait apporté la « modeste » dot de 300 000 livres !

21 Le village appelé maintenant Bernières-sur-Seine est situé dans la boucle de la Seine, face aux Andelys

22 En 1685, Étienne rend aveu au roi en ces termes pour son marquisat de Bernières – qui relève de la baronnie de Hallebosc au duché de Longueville : « Du Roy nostre sire à cause de sa vicomté de Caudebec, bailliage de Caux, duché de Normandie, Nous, Estienne Maignard, chevalier, seigneur châtelain et marquis de Bernières, la Rivière-Bourdet, la Bosquierre, des fiefs du Roy et du Chambellan, et à cause d'iceux seigneur des paroisses de Beuzemouchel, Rouville et Yébleron, seigneur du franc-fief de Butemare et du fief de Berguetot, conseiller du roy en sa cour de parlement de Paris , confessons et advouons tenir le marquisat et terre dudit lieu de Bernières, scitué en la paroisse de Beuzemouchel. »

A sa mort, selon la teneur des lettres-patentes qui érigeaient en marquisat la terre de Bernières, le titre de marquis échut à son cousin-germain, Gilles-Henri Maignard.

Maignart de Bernières, n°10 - Lignée collatérale

Gilles-Henri Maignard 1683 – 18 octobre 1734, d'abord seigneur de Bautot, puis en 1717 marquis de Bernières, seigneur de la Rivière-Bourdet, etc., président à mortier au parlement de Normandie en 1707, était lui même le fils aîné de Charles-Louis²³, procureur-général au parlement de Normandie. Lui et sa femme, Marguerite-Magdeleine du Moustier, partageaient leur existence entre le château provincial de la Rivière-Bourdet et l'hôtel parisien de Bernières, à l'angle du quai des Théatins (boulevard Voltaire de nos jours) et de la rue de Beaune.

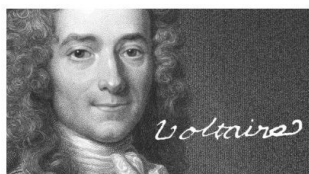
Le président de Bernières et madame la Présidente eurent des relations suivies avec un des plus célèbres personnages de l'époque : Voltaire. Celui-ci logea dans l'hôtel de Bernières autour de 1725 puis il revint y loger bien plus tard et y mourut en 1778 (si bien qu'on a donné à la rue le nom de Voltaire en 1791.)

C'est monsieur de Bernières lui-même qui organisa un appartement pour Voltaire à côté de celui de sa femme, avec un salon demeuré en l'état, avec colonnes et pilastres à cannelures, chapiteaux ioniques, corniche à modillons, dessus-de-porte et bas-reliefs. L'écrivain était censé payer un loyer, mais en réalité Madame la Présidente de Bernières, qui, comme on va le voir plus loin, était une amie de l'écrivain, s'arrangeait pour qu'on ne le lui réclamât rien.» Ce logement gratuit n'empêchait pas Voltaire, qui avait la langue acérée, de n'en être pas satisfait. Il critiquait, par exemple : « cette maudite maison d'où l'on a une belle vue, mais où l'on sent le fumier comme dans une crèche, où les charrettes et les carrosses font un bruit d'enfer, où pendant l'hiver il fait froid comme au pôle et où le suisse fait de sa loge un méchant cabaret où il vend du mauvais vin à tous les porteurs d'eau d'alentour. »



Dès les années 1720 Voltaire s'occupait d'affaires parfois plus ou moins douteuses et servait d'intermédiaire entre les financiers et les gens du monde, entre les trafiquants et les gens en place. C'est ainsi que Gilles-Henri Maignard et lui avaient noué des relations d'affaire et avaient créé avec d'autres (dont le Régent) ce qu'ils nommaient une « caisse de juifrerie » avec laquelle ils se livraient à des spéculations financières avec l'impôt sur le sel. Le jeune Voltaire servait de prête-nom dans l'entreprise et l'argent qui allait et venait sous son nez lui laissait quelques profits. En même temps, Voltaire s'était noué d'amitié avec l'épouse, la Présidente de Bernières, Marguerite-Magdeleine du Moustier. Sainte Beuve (*Causeries du lundi*, XIII, lettres de Voltaire) cite une lettre de Voltaire à madame de Bernières qui lui écrivait : « Si nous pouvions réussir à le devenir [heureux], sans établir une caisse de juifrerie, ce serait autant de peine épargnée. »

Elle reçut Voltaire à plusieurs reprises à partir d'octobre 1722 dans son château de la Rivière Bourdet. Une lettre de l'écrivain à la Présidente le montre en train de s'incruster en parasite en organisant sa première invitation la Rivière-Bourdet dans une « retraite où je compte passer avec vous des jours délicieux. Préparez-nous votre château pour longtemps. » Et il ajoutait ; « Je m'intéresse à la Rivière comme à ma patrie. » Il est vrai que la Rivière-Bourdet fut un paradis pour Voltaire, Certains historiens soutiennent qu'il y eut certainement autre chose que des relations d'amitié entre Voltaire et Marguerite-Magdeleine du Moustier mais à part des soupçons, rien ne permet de dire que monsieur de Bernières était trompé²⁴.



L'écrivain fit plusieurs séjours entre 1722 et Octobre 1726, pendant lesquels il écrivit *Marianne* et une partie de *La Henriade*²⁵. Madame de Bernières et Voltaire échangèrent un abondant courrier : cinquante-deux lettres, et dans la dernière, qui marquait leur rupture, Voltaire écrivait : « Oubliez tout de moi hors les moments où vous m'avez assuré que vous me conserviez toujours de l'amitié ; mettez ceux où j'ai pu vous mécontenter au nombre de mes malheurs, et aimez-moi par générosité si vous ne pouvez plus m'aimer par goût. »

Gilles-Henri et Magdeleine du Moustier restèrent sans enfants. Une fois veuve, elle continua à entretenir le domaine, faisant replanter le parc à la française et ré-aménager le système de canaux. Les biens finirent par passer aux sœurs du marquis : le marquisat à Magdeleine-Françoise-Gabrielle Maignard, veuve d'Ale-

23 Ce neveu de Charles-Etienne est décédé en 1710 et fut inhumé dans l'église des Capucins de Rouen.

24 Daoust, *Voltaire et la marquise Châtelaine de Quevillon*, pages 13 et 15

25 Le livre, largement une satire contre le fanatisme et l'intolérance, déplut en haut lieu. Imprimé par un libraire rouennais, publié sous le titre *La ligue ou Henri le Grand*, la publication fut clandestine et c'est la marquise de Bernières qui se chargea de faire entrer dans Paris 2000 exemplaires du livre en déjouant les contrôles de la police – le plan préparé par Voltaire consistant à charger les livres sur deux chevaux de bât qui passeraient les contrôles en même temps qu'un fourgon de meubles appartenant à la marquise.

xandre-Louis-Philippe de Fougère, marquis de Flavacourt ; la seigneurie de la Rivière-Bourdet à Marie-Madeleine-Cécile Maignard, femme de Jacques-Alexandre-Henri Dumoncel, président à mortier au parlement de Normandie.

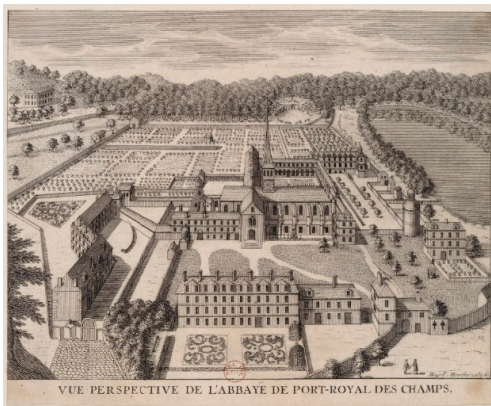
* * *

Le milieu du XVII^e siècle, puis les décennies qui ont suivi, a été marqué par les querelles politico-religieuses liées au jansénisme. On connaît souvent ce mouvement d'idées et ses discussions sur la nature de la grâce et de la prédestination à travers l'histoire de la célèbre abbaye de Port-Royal avec les figures de Mère Angélique, Arnauld ou Pascal. Le bouillonnement idéologique, religieux et doctrinal que le jansénisme entraîna fut un puissant acteur de l'histoire du royaume de France et dès le milieu du XVII^e siècle il connut un singulier retentissement en Normandie où il rassembla un bon noyau de partisans dans les milieux de la haute bourgeoisie ou de la noblesse de robe. Même si les historiens modernes ont démontré que l'assimilation habituelle parlementaire et janséniste est infondée, il est néanmoins vrai que certains milieux juridiques et jansénistes se sont parfois recoupés en partie ou ont entretenu des relations étroites si bien qu'il est possible de mettre en évidence des groupes de personnes du monde de la justice (dans toute la France et donc en particulier à Rouen) - des groupes minoritaires, il est vrai - montrant une sympathie prononcée (ou plus encore) pour le jansénisme. Dans ces groupes, on trouve des noms déjà cités dans cet article, les Maignart de Bernières, ceux de la Gravelle ou les Hallé.

Le succès de ce mouvement de pensée dans notre province semble lié à la venue à la cure de Rouville (dans le pays de Caux) de Jean Guillebert, un jeune docteur en théologie de la Sorbonne. Guillebert avait de fortes attaches à Paris : dès 1641-42, il était en relation avec Jean Duvergier de Hauranne, connu comme l'abbé de Saint-Cyran, et avait fait connaître le livre d'Antoine Arnauld *La Fréquente Communion* dès sa parution en 1643.

Il fit de sa paroisse un foyer de diffusion de la spiritualité augustinienne et ses sermons attiraient des rouennais qui venaient si nombreux qu'on les avait surnommés les « Rouvillistes ». Il fut à l'origine de la « conversion » de plusieurs familles rouennaises, tels les Pascal, dont le jeune Blaise : en effet le Père Guillebert fait partie, avec son confrère, le curé de Ste Croix-St Ouen à Rouen, de ceux qui ont dirigé la vie religieuse de la famille Pascal entre leur installation à Rouen en 1640 et leur départ pour Paris à l'été 1648. Guillebert était aussi lié à la famille Maignart : Françoise Puchot, la première épouse de Charles [II] de Bernières fut son protecteur dès le début de sa vie religieuse. Elle commença en choisissant le jeune abbé comme précepteur de son fils aîné, le futur Charles III qui d'ailleurs resta toute sa vie en relation avec son ancien tuteur : il assista Charles à ses derniers moments. Un peu plus tard, usant de son droit de présenter à la cure de Rouville comme « dame et patronne de Rouville », Françoise Puchot y faisait

nommer le Père Guillebert (qui y vécut entre 1641 et 1647)²⁶. Elle présenta aussi Guillebert pour le personnat d'Yebleron (un village à 18 km d'Yvetot.) : un personnat est une prébende capitulaire attachée à une cathédrale ou une collégiale donnant préséance (uniquement honorifique) sur les chanoines.



VUE PERSPECTIVE DE L'ABBAYE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS.

Un autre janséniste notoire fut le Père Charles Maignart, un lointain cousin de Charles de Bernières²⁷. Il appartenait l'Oratoire depuis 1613²⁸. Avant 1650, la querelle du jansénisme n'avait pas encore pris l'ampleur qu'elle aurait plus tard, mais le Père Maignart avait déjà soutenu des thèses sur la grâce qui avaient suscité des controverses. Il se retira par la suite à l'abbaye de Saint Cyran (à Saint-Michel-en-Brenne, Indre) où il vécut 5 ans puis au monastère de Port Royal des champs de mai 1469 à janvier 1650, date de sa mort.

On sait les relations qui existaient entre Port-Royal et le diocèse de Rouen, les Petites Écoles et de nombreuses familles normandes ; La famille Maignart se trouve à divers niveaux de la la nébuleuse dévote et son nom figure parmi les noms les plus souvent cités de l'univers janséniste de Normandie : on vient de

26 Le droit de patronage dont use Françoise Puchot, alors veuve de Charles Maignart, date d'un privilège accordé depuis le concile de Latran en 1215 aux fondateurs d'églises construites sur leurs terres et à leurs héritiers.

27 Prière de se reporter à la fiche généalogique 7 TER.

28 L'Oratoire fut créé en France en 1611 par Pierre de Bérulle sur le modèle de la Congrégation formée à Rome en 1575. Les oratoriens s'insèrent dans le courant mystique du XVII^e siècle, avec Bérulle et saint Cyran qui marquèrent l'inspiration oratorienne, façonnée par un dynamique réseau janséniste. Les curés de la paroisse Ste Croix-St Ouen qui vinrent après le Père Maignart, le Père de Saint-Pé, puis Charles Desmarests et Du Breuil, deux Oratoriens encore, forment une belle succession d'« amis de Port-Royal »

parler du Père Mignard, mais Charles [III] de Bernières, un cousin de ce prêtre, est un autre personnage clé, à la jonction de plusieurs mouvements de pensée. Il tient une correspondance suivie avec Vincent de Paul et comme de nombreux membres du milieu parlementaire, il appartient à la Compagnie rouennaise du Saint Sacrement²⁹, il fréquente les milieux du Carmel rouennais, comme le fera son fils, Charles-Louis qui fera don de reliques au couvent carmélite de la ville. Ce couvent bénéficie des largesses de la famille : par acte du 3 août 1639, la première épouse de Charles II, donne pour Françoise et Barbe Maignard de Bernières, leurs filles, dix mille livres au dit monastère de l'Assomption de la sainte Mère de Dieu, à Rouen. Les deux sœurs y prononcent leurs vœux en 1643. Plus tard, une des filles de Charles [III], sœur Françoise de Sainte-Thérèse, entra à l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, où elle décéda le 14 avril 1706.

Charles III fut en contact avec le jansénisme grâce à trois personnes : d'abord Jean Guillebert (curé de Rouville), son précepteur puis son conseiller durant toute sa vie. Ensuite ce cousin dont on vient de parler, Charles Maignart, curé de Ste Croix-St Ouen, la paroisse où résidait Charles de Bernières. Enfin troisième personne à avoir influencé Charles III, le frère de ce curé, Jean Maignart, et son épouse Anne Hallé. Le couple vécut une vingtaine d'années ensemble puis ils se séparèrent d'un commun accord, lui pour devenir prêtre et entrer à l'Oratoire, elle pour être religieuse. Elle s'était d'abord retirée au carmel où était aussi leur fille unique. Mais son beau-frère (Charles, l'oratorien) lui fit connaître saint Cyran et Mère Angélique qui persuadèrent Anne d'un plus grand sacrifice en se séparant de sa fille et en entrant à Port Royal pour devenir Anne de la Nativité³⁰. (On se souvient que Charles [III] Maignart, interrogé par la justice, avait admis être entré en rapport avec les religieux de Port Royal par l'intermédiaire d'Anne Hallé, moniale de cette abbaye.)

On comprendra qu'avec l'abbé Guillebert comme conseiller spirituel et avec de tels cousins et cousine, Charles [III] de Bernières ait pu pencher vers le jansénisme !

Mère Angélique Arnaud

Il fut pour Port-Royal un ami dévoué et un propagandiste remarqué.

Il entretenait une correspondance suivie avec plusieurs membres importants de la communauté, avec Mère Angélique, en particulier qui lui écrivit sur la mort d'une de ses filles, Marie, ou pour le remercier de ses actions charitables ou encore pour donner des avis spirituels à Anne et Françoise, deux des enfants de Charles Maignart.



Port-Royal, c'était un pensionnat de jeunes filles où furent élevées Anne et Françoise. C'était aussi les Petites écoles où allèrent les deux fils de Charles Maignart ainsi que trois de ses petits-fils. Dès 1653, l'abbé de Port Royal avait décidé de supprimer la Petite école de Paris (trop en vue et exposé à la jalousie des Jésuites) si bien que, chaque fois que possible, les établissements étaient installés chez des particuliers dont on éduquait les enfants. C'est pourquoi Charles Maignart avait acheté un château au Chesnay, entre port-Royal et Versailles, où il avait installé une des ces « Petites écoles » où étaient formées les futures générations de jansénistes. Il y avait là une trentaine d'enfants, dont un neveu de Pascal.

En apprenant la décision prise par son précepteur de se retirer à Port-Royal des Champs, Charles abandonne sa charge de magistrat au parlement de Rouen en 1649³¹ pour se placer alors ainsi que sa femme sous la direction de Port Royal et pour pouvoir se livrer entièrement à la dévotion et aux œuvres de charité, secourant les pauvres et les réfugiés, multipliés par la guerre civile et le conflit avec l'Espagne. C'est alors qu'il rédige les célèbres *Relations*. Chaque feuillet des *Relations* comporte huit pages et tire à environ

29 Société élitiste, la Compagnie du Saint-Sacrement a compté parmi ses membres de nombreuses personnalités marquantes du XVII^e siècle principalement issus de la robe et des professions libérales. Organisation religieuse formée vers 1630 pour « promouvoir la gloire de Dieu par toutes sortes de moyens », la Compagnie était animée par le zèle militant de la Contre-Réforme mais elle était très divisée sur ses choix spirituels : très marqués par l'Oratoire, de nombreux membres avaient des sympathies jansénistes évidentes et penchaient vers une forme de fondamentalisme presque sectaire. Mais à partir de 1653, le parti des jésuites, bien introduit à la Cour, réagit fortement en épurant ce « parti des dévots » : plusieurs personnalités d'importance, dont Charles Maignart de Bernières, furent exclues. Louis XIV finit par interdire la Compagnie en 1665.

30 Prière de se reporter à la fiche généalogique 7 TER

31 L'attitude de Charles de Bernières, qui se défait de sa charge au parlement pour se consacrer à des œuvres de charité peut nous surprendre mais elle n'était pas si exceptionnelle et remarquable qu'on pourrait le croire : d'autres parlementaires prirent des engagements similaires. On connaît par exemple le conseiller Marot de la Garaye et de sa femme, surnommés les « époux charitables » à Rennes ou bien le conseiller Marc-Antoine d'Albert à Aix-en-Provence qui, lui, aussi vendit sa charge pour se consacrer aux œuvres de charité.

4000 exemplaires comme en témoigne le livre des comptes de M. de Bernières. Divers petits fascicules portant ce titre sont ainsi publiés entre 1651 et 1655 ; ils comportent tous une partie spirituelle, destinée à nourrir la méditation sur la pauvreté à partir des textes bibliques. Mais ces sortes de périodiques visaient d'abord à intéresser le pays aux misères que la guerre causait dans les faubourgs de Paris, puis dans les régions touchées par la Fronde, à faire connaître cette misère, les secours qu'on y apportait et aussi à émouvoir les riches pour obtenir d'eux des subsides.

De fait, grâce à ces écrits, les aumônes affluaient de tout le royaume avec lesquelles Maignart faisait acheter et distribuer vêtements, couvertures, semences, outils, etc. Il est aussi l'auteur d'une *Instruction pour le soulagement des pauvres*, 1649, et ré-édité en 1652 et 1655. Le peuple le surnommait le procureur des pauvres.

Il est enfin l'un des fondateurs, en pleine fronde parlementaire, de l'hôpital Saint-Louis-Saint-Roch « Il fit bâtir à Rouen un Hôpital, tant de son propre bien que des aumônes qu'il eut soin de procurer pour ce sujet, » lit-on dans la *Nouvelle Histoire abrégée de l'Abbaye de Port-Royal*, publiée en 1786, tome 3, page 56.

L'engagement de Charles Maignart en faveur du jansénisme fut total, jusqu'à lui causer de graves difficultés avec le pouvoir : il fut mis en cause dans une pseudo affaire politico-religieuse suite à quoi il fut exilé à Issoudun où il mourut l'année suivante, le 31 Juillet 1662.

L'HOSPICE GÉNÉRAL

Ce fut au départ le Bureau des Pauvres Valides institué en 1534, agrandi en 1602, ré-organisé en 1646 et 1652 par les pères de l'Oratoire et érigé en Hospice général par la suite. Charles [III] Maignart joua un rôle important dans l'organisation et le fonctionnement de ce Bureau des Pauvres.

Loin d'être une institution médicale, l'Hospice Général accueille pauvres, chômeurs, vagabonds et autres déshérités qui, en plus de leur subsistance, reçoivent aussi (mais de force s'il le faut) une formation religieuse et un apprentissage professionnel.

L'idéologie qui sous-tend l'institution est celle du milieu des dévots, en particulier de la compagnie du Saint Sacrement : l'une des motivations les plus importantes est de séparer ceux que l'on juge comme « asociaux » et les contraindre à faire leur salut, en leur imposant le travail, considéré alors comme une forme de prière. L'Hospice Général est une institution à mi-chemin de la prison, du camp de travail et du monastère. En même temps on y trouve une vraie intention d'action charitable et d'assistance. Farin, un des chanoines qui géraient l'institution, a écrit : « l'idéal poursuivi était de bannir les fainéants qui aiment mieux demander leur vie que la gagner. »

En somme, il y a une pratique équivoque ou se mêlent, selon Michel de Foucault, « le désir d'assister et le besoin de réprimer; le devoir de charité et la volonté de châtier » L'arrêt du parlement normand du 15 novembre 1675 affirme clairement cette bivalence : « que la commisération que l'on a pour les pauvres, est une tendresse de l'âme qui [...] est entièrement louable. [...] Le dessein d'empêcher la mendicité dans la ville de Rouen et d'y renfermer les pauvres (est) un dessein très pieux qui n'a point d'autre but que la gloire de Dieu. »

De purement religieuse au départ, l'opposition au jansénisme s'est rapidement doublée d'un volet politique. Mazarin, comme son prédécesseur Richelieu, lutte contre le parti dévot, qui est de plus en plus assimilé au parti janséniste, lequel a tendance à attirer à lui d'anciens frondeurs après l'échec de leur révolte. Même si les jansénistes n'ont pas été impliqués dans la Fronde, ils sont rapidement assimilés à l'opposition : plusieurs princes, des frondeurs notoires, sont proches de Port Royal, comme la duchesse de Longueville. Plusieurs grandes familles de parlementaires, dont les Arnaud - et en Normandie les Maignart - sont largement impliquées dans la mouvance janséniste. On ne peut non plus oublier de mentionner l'antipathie de Mazarin pour le cardinal de Retz, archevêque de Paris, sous la juridiction duquel se trouvait Port royal : « Le cardinal Mazarin, qui n'était que simple clerc [...] n'avait aucune connaissance de ces matières. [la querelle théologique] Mais il était bien aise de mortifier ceux qu'on appelait Jansénistes ; parce qu'on lui avait fait croire qu'ils étaient attachés au Cardinal de Retz, son ennemi personnel³².

Mazarin à peine disparu en mars 1661, Louis XIV déclara vouloir user des « moyens les plus prompts pour éteindre la secte du Jansénisme ». Il ordonna la dispersion des novices et des pensionnaires des monastères de Port-Royal et la fermeture des « Petites Écoles ». (La Petite école que Maignart avait installée dans sa maison du Chesnay, qui avait déjà été partiellement fermée dès 1656, le fut totalement en 1660. Puis le roi imposa à tous les ecclésiastiques du royaume, y compris aux membres des congrégations religieuses, la signature du « formulaire de la profession de foi » qui condamnait les principales idées du jansénisme.

³² *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, ..., Volume 11, Cologne 1754, 620 pages.

En même temps que le roi frappant directement la communauté de Port-Royal, il frappait aussi un certain nombre de personnalités jugées trop jansénistes, dont Charles Maignart de Bernières.

Sans être théologien il avait participé aux querelles entre les jansénistes et l'église, soutenue par le pouvoir royal : en 1657 il était un des délégués de Port-Royal lors de la tentative de conciliation suscitée par l'archevêque de Rouen et, lorsqu'il s'agit d'établir le fameux Formulaire qui devait condamner les Jansénistes, il présenta à l'archevêque de Paris un projet de formule de compromis qui ne fut d'ailleurs pas adopté.

Les conséquences ne tardèrent pas. Lui qui avait déjà été exclu de la Compagnie du Saint-Sacrement recevait le 7 avril 1661, une lettre de cachet qui l'exilait à Issoudun. Le même jour, Taignier, un disciple d'Arnaud était envoyé à Castelnaudary et Singlin, le supérieur en titre de Port-Royal était exilé en Bretagne. Il est clair que le roi avait saisi un motif politique des plus futiles – et de plus mensonger – pour exiler Maignart : celui-ci avait tenté de faire rendre leurs biens aux catholiques irlandais spoliés par Cromwell quelques années plus tôt. Il avait donc une correspondance suivie l'Angleterre. Un de ses amis lui écrivit de Londres pour lui dire que « le roi d'Angleterre aura soin de l'affaire » La lettre fut interceptée par les services de Mazarin et l'on crut (ou l'on voulut croire !) que Charles Maignart intriguait en Angleterre pour le cardinal de Retz, alors évadé de prison.

Une autre raison, peut-être aussi importante fut que de Bernières hébergea un moment le bâtard du roi d'Angleterre, de Monmouth, pour lui permettre de conserver la foi catholique. De plus, il est vrai aussi qu'il était arrivé à Charles Maignart d'écrire directement au roi Charles II, en particulier pour le féliciter lors de son retour sur le trône. Pour toutes ces raisons, Mazarin puis Louis XIV purent alors penser, à tort, que Maignart complotait avec l'Angleterre contre la France.

Devant l'injustice de la mesure d'exil, la reconnaissance publique protesta contre la coupable et incroyable ingratitude du pouvoir : « En un seul jour », dit M. Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*), « il y eut jusqu'à quatre cents carrosses de gens qui vinrent lui faire leurs adieux. »

Notons tout de même que le pouvoir royal n'a pas tenu rigueur aux descendants de Charles de Bernières de ses prises de position ouvertement jansénistes et de son exil. En effet ses deux fils furent l'un conseiller au parlement de Paris, l'autre procureur général au parlement de Rouen et ses deux petits-fils devinrent l'un maître des requêtes puis intendant, l'autre président à mortier à Rouen.

Charles [III] et la duchesse de Longueville

Charles III de Bernières, que ses amis considéraient comme « un homme qui vivait véritablement de la foi », d'une piété réelle et profonde, fit grande impression sur Madame de Longueville, l'héroïne de la Fronde.

On sait que, légère et exaltée, Mme de Longueville (1619 - 1679) s'était jetée avec passion dans de folles équipées lors de la rébellion de la Fronde avec ses frères, le Grand Condé et le prince de Conti. Mais après l'échec de la Fronde et la fuite de Condé à l'étranger, elle retrouva le chemin de la religion et partagea ses lieux de résidence entre Port Royal et les carmélites du faubourg Saint-Jacques : elle avait rencontré Charles de Bernières vers 1654 ou 1655 si bien que c'est lui avant tout qui l'avait amenée vers les thèses jansénistes. « Elle chercha dans cette personne », rapporte un de leurs contemporains, « tout ce qu'elle put trouver de meilleur pour la conduire. » C'est encore Bernières qui mit en relation la duchesse et Mère Angélique, ainsi que la duchesse et l'abbé Guillebert et d'autres jansénistes d'importance. Elle finit par charger Charles Maignart de visiter les paroisses qui dépendaient d'elle, de lui rendre compte de la conduite du clergé, des besoins des pauvres. C'est une tâche dont il s'acquitta avec un zèle admirable.



Mais que pouvait signifier pour elle cette « conversion » ? Celle-ci fut sincère et profonde, cela est indiscutable. L'ancienne grande frondeuse se fit même construire un hôtel particulier près de l'abbaye dont elle était devenue la protectrice. Mais sa conversion fut-elle seulement religieuse ? Un certain nombre d'anciens frondeurs se retrouvèrent dans les rangs des jansénistes ; la duchesse y attira même son frère, le prince de Conti. Mais en se rangeant dans ce mouvement au puritanisme contestataire, dans cette mouvance aux confins de l'hétérodoxie et d'un certain fondamentalisme n'était-ce pas aussi un moyen de continuer à contester le pouvoir royal ? L'adhésion à Port royal ne permettait-elle pas d'une certaine façon de continuer la lutte après les échecs politiques, en passant à une opposition religieuse et morale ? La question est posée...

* * *

Avec Étienne élevé au marquisat de Bernières et Etienne-Pierre-Charles également élevé au marquisat dans la branche de la Vaupalière nous sommes loin des débuts de la famille quand Richard disait tenir « propriétairement un quart le fief de Haubert noble nommé le fief de la Reyne, assis en la paroisse de Tourny, en bailliage de Gisors et chatellenie de Vernon. » La famille a approché les plus hauts sommets de l'état et a pu entrer dans l'intimité de la cour : avec Étienne de Bernières et Étienne-Pierre-Charles de la Vaupalière leurs parents et leurs descendants nous sommes dans le monde de la meilleure noblesse parlementaire de province et proches des plus hautes figures versaillaises ou parisiennes, les cadets de la famille sont des militaires de haut rang³³ et tous nouent des alliances avec des familles anciennes et bien connues en Normandie et dans l'ensemble du royaume.

Un roi, aurait dit François Ier, peut créer des nobles à volonté, mais jamais un gentilhomme. L'histoire de cette famille c'est la progressive intégration à la noblesse, l'agrégation à la gentilhommerie en assurant le rang de la famille, en établissant une égalité de grandeur avec la noblesse ancienne et en s'y intégrant par les mariages, en s'affirmant au meilleur niveau de la hiérarchie sociale, un processus cumulatif au fil des générations.

Bibliographie

- * BRUNET Serge et SUIRE Suire (Éd.) *Les dévots de France, de la Sainte Ligue aux Lumières: Militance et réseaux*, Bordeaux, 2019, 295 pages
- * CHALINE, Nadine-Josette , « Le Diocèse de Rouen – Le Havre » dans PALANQUE et PLONGERON (Éd.) *Histoire des diocèses de France*, tome V, Paris, 1976, 330 pages
- * LESAULNIER, Jean , « Itinéraires normands entre Rouen et Port-Royal autour de 1640 » dans CLÉRO, Jean-Pierre (Éd.) *Les Pascal à Rouen, 1640-1648*, Colloque international, Université de Rouen, 17-19 nov. 1999, pp. 71-86.
- * DAOUST, Joseph «Voltaire et la marquise Châtelaine de Quevillon (1723-1726)» dans « *Etudes Normandes* » Année 1965, n° 176, pp. 1-16
- * FÉRON, Alexandre, *La vie et les oeuvres de Ch. Maignart de Bernières (1616 – 1662)*, Rouen, 1930, 426 pages.
- * FÉRON, Alexandre, « L'organisation de l'assistance publique à l'époque de la Fronde » [compte-rendu] dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, Année 1932, n°78, p. 74-76
- * HUGON Alain et BOLTANSKI Ariane (dir.) , *Les Noblesses normandes* , 2011, Presses universitaires de Rennes ,392 pages. Disponible sur Internet: <https://books.openedition.org/pur/120192?lang=fr>
- * MEYER Adolphe, *Histoire de la ville de Vernon et son ancienne châtellenie*, tome 2, Les Andelys, 1876
- * POLI, Oscar, « Les seigneurs de la Rivière-Bourdet, 1347-1868 » dans *Revue nobiliaire historique et biographique*, tome 4, Paris, 1868, p. 207-233. et 260 - disponible sur internet <http://www.corpusetampois.com/che-19-revuenobiliaire06-b04-1868.pdf>
- * POMEAU René, « Voltaire à Rouen » dans « *La Vie Littéraire à Rouen au XVIIIe siècle*, Etudes Normandes, 1997, 46-1, pages 9-19
- * Site internet, histoire du château de la Rivière Bourdet <https://www.chateau-de-la-riviere-bourdet.fr/2015/11/30/voltaire-au-chateau/>

³³ Jacques-Louis (un des petits-fils de Charles II), brigadier des armées du roi et major-général de l'armée, chevalier de Saint-Louis, fut tué à la bataille de Ramillies en 1706. Pierre-Charles-Étienne Maignard de Bernières, né en 1731 était brigadier des armées du roi en 1762 et chevalier de Saint-Louis ; ou bien encore, Alexandre-Louis-Philippe de Fouilleuse, marquis de Flavacourt (beau-frère de Gilles-Henri Maignard) était lieutenant-général des armées du roi en 1776.

